

AVIS DE RECRUTEMENT

La Commune de Vresse-sur-Semois recrute un OUVRIER POUR LES VOIRIES

FINALITES ET MISSIONS

L'ouvrier sera chargé d'assurer l'entretien général des voiries et espaces publics, de réaliser l'entretien courant et le suivi des équipements et du matériel mis à sa disposition ainsi que de renforcer les autres équipes en fonction des besoins du service (notamment le transport de matériel et la préparation des manifestations, ...).

EXEMPLES DE TÂCHES PRINCIPALES

- Assurer la propreté le long des routes et des espaces publics ;
- Prévoir et transporter du matériel divers ou des matériaux utiles pour l'exécution des chantiers planifiés ;
- Placer et entretenir des panneaux de signalisation, le placement de barrières NADAR et HERAS ;
- Placer, entretenir et remplacer les avaloirs, bordures, filets d'eau, égout, trappillons, du revêtements divers (tarmac, pavés, dalles, béton, ...), etc. ;
- Réparer des petites maçonneries (chambres de visite) ;
- Réaliser des petits travaux de démolition ;
- Réaliser des métrés d'exécution ;
- Intervenir lors de catastrophes naturelles ou des situations d'urgence ;
- Réaliser l'entretien courant et le suivi des équipements et du matériel mis à sa disposition ainsi que diagnostiquer les pannes ;
- Nettoyer, entretenir et ranger tant les véhicules communaux que les locaux ;
- Respecter les règles de sécurité liées à la manipulation des équipements (utiliser les EPI mis à disposition), matériels et produits dangereux ;
- Travailler en extérieur selon les conditions météorologiques.

Cette liste n'est pas exhaustive, suivant ses compétences, d'autres tâches que réalise le service technique pourrait lui être affectées.

PROFIL DE COMPETENCES COMPORTEMENTALE RECHERCHE

- Traiter des informations simples et les synthétiser ;

- Échanger des informations et dialoguer ;
- Trouver des solutions et proposer des améliorations ;
- Chercher à se comprendre et reconnaître ses émotions ;
- Faire preuve de curiosité et proposer de nouvelles façons de faire ;
- Collaborer activement ;
- Entreprendre et planifier des actions ;
- Se former et mettre en pratique son apprentissage ;
- Soutenir les citoyens ;
- S'adapter au changement.

CONDITIONS D'ENGAGEMENT

Conditions générales :

- Être ressortissant ou non de l'Union européenne. Pour les ressortissants hors Union européenne, être en règle en matière d'autorisation de travail au sens de l'AGW du 16 mai 2019 relatif à l'occupation de travailleurs étrangers ;
- Avoir une connaissance de la langue française jugée suffisante au regard de la fonction à exercer ;
- Jouir des droits civils et politiques ;
- Fournir un extrait de casier judiciaire (**mod 595** -avant la date de l'examen) ;
- Satisfaire aux lois sur la milice ;
- Être d'une conduite répondant aux exigences de la fonction ;
- Justifier de la possession des aptitudes physiques exigées pour la fonction à exercer
- Toutes les conditions précitées doivent être remplies à la date de clôture des candidatures ;
- Réussir les épreuves de sélection.

REGIME ET CONDITIONS DE TRAVAIL

Régime de travail : Temps plein (38h00 /semaine)

Type : Contractuel – Contrat de remplacement en vue d'un contrat à durée indéterminée.

Salaires : Échelle de départ : E2 – barème RGB de la fonction publique – rémunération variable en fonction du nombre d'années d'expérience professionnelle utile à la fonction

Exemple : salaire brut annuel sans ancienneté temps plein - 14.133,53€ – 16.599,85€ brut à l'index actuel (hors allocation de foyer ou de résidence).

ATOUTS

- Détention du permis B et/ou BE et/ou CE ;
- Être dans les conditions d'obtention d'un passeport APE au plus tard lors de l'engagement.

AVANTAGES

- 26 jours de congé annuel ;
- Chèques-repas ;
- Second pilier de pension ;
- Facilité d'obtention d'une assurance hospitalisation (SSC) ;
- Allocation de fin d'année ;
- Intervention à 100% pour les frais de transport entre domicile et lieu de travail organisé par les sociétés de transports publics ;

- Octroi d'une indemnité kilométrique pour l'utilisation de la bicyclette sur le chemin du travail.

EPREUVES DE SELECTION

50% au moins dans chaque épreuve et 60% des points au moins au total) :

1. Une première épreuve écrite propre à l'emploi considéré permettant de tester les connaissances professionnelles en rapport avec la fonction à conférer.
Cette épreuve est éliminatoire - pour la réussir, il faut obtenir 50%
2. Une seconde épreuve orale consistant en une conversation destinée à apprécier la maturité du candidat, ses motivations et son aptitude à remplir la fonction – pour la réussir, il faut obtenir 50%

MODALITES DE CANDIDATURE

Vous devez adresser votre candidature **pour le vendredi 6 décembre 2024 au plus tard** :

- par courrier recommandé ou la déposer auprès du Directeur général, contre accusé de réception (date de la poste faisant foi) :
Commune de VRESSE-SUR-SEMOIS
Monsieur le Directeur général
Rue Albert Raty, 112
5550 VRESSE SUR SEMOIS
- par mail à l'adresse électronique suivante : sylvain.bossart@vresse-sur-semois.be

Documents qui doivent obligatoirement être annexés aux candidatures :

- Curriculum Vitae ;
- Lettre de motivation ;
- Copie du diplôme ou des attestations des formations suivies en lien avec la fonction ;
- Extrait du casier judiciaire (mod 595).

La date limite pour le dépôt des candidatures : **vendredi 6 décembre 2024.**

PAR LE COLLEGE,

Le Directeur général,

Sylvain BOSSART

Le Bourgmestre,

Arnaud ALLARD